

Avis de constitution

SOCIETE « LES PLANTATIONS AFRICAINES MODERNES » en abrégé
« PAM »

Siège ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS,
Lot 25, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES PLANTATIONS AFRICAINES
MODERNES » en abrégé « PAM »

Objet : - L'achat de régimes de palme et autres produits agricoles

- L'appui et l'assistance à la création de plantations, l'exploitation agricole, l'exploitation de plantation agricole, développement et la gestion de plantation

- La commercialisation, la transformation et la distribution de produits issus de la production agricole

- La recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture durable et des techniques de production innovantes.

- La réalisation de prestations de services agricoles, notamment le conseil en agronomie et l'accompagnement technique des exploitations agricoles.

- La Prise en location-gérance de fonds de commerce.

- Prise de participation, directe ou indirecte, dans des entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères ayant des activités similaires ou connexes.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires et susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS,
Lot 25, Ilot ND

Dirigeant(s) M TANO ANGORA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08604 du 09/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51549/GTCA/RC/2024 du 09/09/2024

